

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** PARKETTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBPK

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 24.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 11.07.2018

**Région:** CH

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**PARKETTKLEBSTOFF  
PARKETTKLEBSTOFF XXL  
PARKETTKLEBSTOFF 740**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

**Service émetteur / téléphone**

Départements TS, téléphone : +49 40 694 07-222

e-mail: technik@lugato.de

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

technik@lugato.de

**Distributeur Suisse:**

**Adresse**

Puag AG

Oberebenenstrasse 51

CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail info@puag.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Informations relatives à la classification**

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Non pertinent

### 2.3 Autres dangers

Le produit libère de petites quantités de méthanol lorsqu'il est utilisé comme prévu.

Evaluation PBT

donnée non disponible

Evaluation vPvB

donnée non disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** PARKETTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBPK

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 24.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 11.07.2018

**Région:** CH

## 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

## 3.2 Mélanges

### Caractérisation chimique

colle

### Composants dangereux

Produit ne contient pas de substances à mentionner selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

#### Après inhalation

Aucune mesure particulière. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** PARKETTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBPK

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 24.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 11.07.2018

**Région:** CH

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Protéger la peau en appliquant une pommade.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Agents oxydants

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucun paramètre à surveiller existant.

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

Aucune mesure particulière nécessaire.

##### Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

##### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

##### Divers

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PARKETTKLEBSTOFF

Code produit: FBPK

Version actuelle: 1.1.0, établi le: 24.09.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 11.07.2018

Région: CH

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat/Couleur</b>	
pâteux	
brun clair	
<b>Odeur</b>	
inodore	
<b>Seuil d'odorat</b>	
Donnée non disponible.	
<b>pH</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>	
Valeur	253 °C
Source	fournisseur
<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température d'inflammation</b>	
Valeur	375 °C
Source	fournisseur
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
<b>Propriétés comburantes</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Propriétés explosives</b>	
Le produit n'est pas explosif.	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Taux d'évaporation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité</b>	
Valeur	1,78 g/cm <sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** PARKETTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBPK

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 24.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 11.07.2018

**Région:** CH

Température de référence	20 °C
Méthode	ISO 2811
Source	fournisseur

<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque/s	Non miscible ou difficile à mélanger

<b>Solubilité(s)</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Viscosité</b>	
Valeur	11000 mPa*s
Température de référence	20 °C
Type	dynamique
Méthode	ISO 2555
Source	fournisseur

<b>Teneur en dissolvant</b>	
Valeur	0,0 %

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>	
Donnée non disponible.	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel.

### 10.5 Matières incompatibles

acides forts; Agents d'oxydation

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Méthanol

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité orale aiguë</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Toxicité dermale aiguë</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
--	--

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : PARKETTKLEBSTOFF

Code produit: FBPK

Version actuelle: 1.1.0, établi le: 24.09.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 11.07.2018

Région: CH

Donnée non disponible.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>
Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>
Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité sur bactéries</b>
Donnée non disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	
Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

### 12.7 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** PARKETTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBPK

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 24.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 11.07.2018

**Région:** CH

## Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

#### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

#### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII , du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### **DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

#### **Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)**

Valeur VOC	0,0	g/l
------------	-----	-----

#### **Autres prescriptions**

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** PARKETTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBPK

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 24.09.2019

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 11.07.2018

**Région:** CH

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 691633